

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
Arrondissement d'APT  
Canton de CHEVAL-BLANC  
Communauté d'Agglomération  
Luberon Monts de Vaucluse

**MAIRIE DE MAUBEC**

450 Grande Rue  
84660 MAUBEC  
☎ 04.90.76.92.09  
☎ 04.90.76.73.14

contact@mairiemaubec-luberon.fr



**ARRETE** portant autorisation  
De pose d'enseigne  
A186/22

Le Maire de la Commune de MAUBEC,  
VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L 581-3 et suivants,  
Vu le Règlement Local de Publicité approuvé par délibération du 2 juillet 2019,  
Vu la demande de la SCM Provence Luberon présentée par Monsieur MARONNAT Thomas sur l'immeuble situé 340, quai des Entreprises- Coustellet à Maubec pour le Cabinet Dentaire Provence Luberon enregistrée en mairie le 5 novembre 2022, sous le numéro AP 084-071-22-S0009, visant à la pose d'une enseigne en bandeau,  
Considérant l'avis favorable de Monsieur l'Architecte du Parc du Luberon,

**ARRETE**

**Article 1er** : Monsieur MARONAT Thomas est autorisé à installer 1 enseigne « bandeau » pour son établissement « Cabinet dentaire Provence Luberon » au 340, quai des Entreprises à Maubec Coustellet. Cette enseigne sera réalisée sur un panneau métallique laqué de couleur gris vert. Sa dimension sera de 4 m de longueur pour 0.70m de hauteur. Les lettres seront en relief de couleur et dimensions conformes à la demande d'autorisation préalable. En cas d'éclairage, il devra être indirect et réalisé par de petits projecteurs discrets.

**Article 2** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication

**Article 3** : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Robion et les services municipaux de police seront chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Maubec, le 8 novembre 2022



Le Maire,

Frédéric MASSIP